

Sources et concepts concernant la consommation

L'étude de la consommation peut s'appuyer sur deux types de données : celles élaborées par la comptabilité nationale (CN) et celles collectées dans les enquêtes auprès des ménages. La comptabilité nationale utilise diverses sources : enquêtes auprès des entreprises, données fiscales et douanières, estimations, etc.

La consommation mesurée par les comptes nationaux est à privilégier pour l'analyse des séries temporelles ou l'analyse économétrique faisant intervenir de nombreuses variables des comptes, qui respectent les contraintes de comparabilité. La dépense saisie par les enquêtes auprès des ménages est plus apte à mettre en évidence les disparités internes aux populations enquêtées (socioprofessionnelles, démographiques ou géographiques), et permet d'introduire des données autres que comptables, plus qualitatives, dans une étude.

La consommation en comptabilité nationale

La consommation des ménages qui doit être évaluée en comptabilité nationale est celle des ménages résidents, qu'elle ait lieu dans ou hors du territoire économique national. Selon le SEC 95, « on considère comme unités résidentes les ménages qui ont un centre d'intérêt économique dans le pays, même s'ils se rendent à l'étranger pour une courte durée (moins de un an) ».

Pour des raisons statistiques, on ne peut évaluer dans un premier temps, par produits, qu'une consommation territoriale, représentant l'ensemble des achats effectués sur le territoire par des ménages résidents ou non. La consommation totale est obtenue en retranchant la consommation globale des non-résidents sur le territoire et en additionnant la consommation globale des résidents hors du territoire. Les données nécessaires sont obtenues par un traitement particulier de la balance des paiements.

Les biens et services marchands constituent l'essentiel de la dépense des ménages ; ils correspondent aux achats de biens neufs (sauf les logements mais y compris les achats en leasing pour les automobiles), aux achats de véhicules d'occasion (passant par le commerce), et aux achats de services marchands. Ils comprennent aussi l'autoconsommation de produits alimentaires, les avantages en nature fournis par les employeurs à leurs salariés ou par l'armée aux militaires, les loyers « imputés » des logements occupés par leurs propriétaires, qui, tous, viennent en contrepartie des revenus de même montant inclus dans le revenu disponible des ménages. Enfin, sont également compris dans la dépense des ménages les montants des biens et services consommés par les ménages mais financés par les assurances ou les mutuelles.

En revanche, la comptabilité nationale ne classe pas en consommation l'achat et les gros travaux d'amélioration du logement, les intérêts liés à ceux-ci, les impôts. Elle ne retrace pas non plus les achats de ménages à d'autres ménages : seules les marges commerciales des revendeurs sont prises en compte. C'est notamment le cas pour le poste « voitures d'occasion ».

Quand les biens et services marchands sont utilisés par des entrepreneurs individuels pour leur activité productive, on ne les prend pas en compte dans la consommation finale des ménages. Pour les biens et services à usage mixte, on ne retient ici qu'une partie de leur valeur, proportionnelle à l'utilisation domestique qui en est faite.

Les services non marchands pris en compte dans la dépense de consommation finale des ménages comprennent tout d'abord les paiements partiels des ménages aux administrations publiques (APU) (hôpitaux, enseignement, musées, théâtres) ou aux institutions sans but lucra-

tif au service des ménages (ISBLSM) (séances de ciné-club, spectacles amateurs, offices religieux). S’y ajoutent les services domestiques fournis par le personnel salarié employé par les ménages (employés de maison, nourrices, concierges et gardiens d’immeubles), qui ont leur contrepartie en production pour compte propre des ménages.

Pour passer de la dépense de consommation des ménages à la consommation effective, il faut ajouter les transferts sociaux en nature versés par les APU et ISBLSM, qui constituent une dépense de consommation pour celles-ci.

Les dépenses de consommation finale des administrations publiques sont subdivisées entre dépenses de consommation finale individualisable (celles dont le consommateur effectif est identifiable), santé et éducation pour l’essentiel, et dépenses de consommation collective correspondant aux fonctions régaliennes des administrations : justice, défense, police, administration générale...

Les transferts sociaux en nature des administrations publiques aux ménages correspondent aux dépenses de consommation finale individualisable de ces administrations. La consommation effective des administrations publiques ne comprend plus alors que les biens et services inclus dans les dépenses de consommation finale collective.

L’ensemble de la dépense de consommation des ISBLSM, qui est considéré comme individualisable, constitue une consommation effective des ménages. Il n’y a donc pas de consommation finale effective pour les ISBLSM.

	Ménages	Administrations publiques	ISBLSM
Dépenses de consommation	Dépenses de consommation des ménages	Dépenses collectives et individuelles des administrations publiques	Dépenses de consommation des ISBLSM
Consommation effective	Dépenses de consommation des ménages + dépenses individuelles des APU + dépenses de consommation des ISBLSM	Dépenses collectives des administrations publiques	

La consommation à travers les enquêtes

En France, comme dans la plupart des pays, il existe par ailleurs une enquête auprès des ménages qui cherche à mesurer leur consommation. Cette enquête, dénommée « Budget de famille » (BdF) est disponible depuis 1979 sous sa forme quinquennale, auprès d’un important échantillon (plus de 10 000 ménages) en France métropolitaine et, depuis 1995, dans les Dom. Moins fréquente et moins précise que la comptabilité nationale, cette source a en revanche l’avantage de décrire les différences dans les comportements de consommation entre les ménages. La dernière collecte a été réalisée en 2005-2006. Les résultats des deux approches peuvent être comparés, puisque l’enquête BdF utilise aussi la Classification of Individual Consumption by Purpose (COICOP) comme classification des produits, à condition de garder à l’esprit leurs différences de concept et de champ.

Collectant ses informations auprès de ménages, l’enquête BdF est obligée de rester proche de leur perception de la consommation. Elle est ainsi conduite à s’écarter des concepts de la comptabilité nationale. Dans certains cas, elle peut les retrouver *a posteriori*, à partir des données collectées. On peut par exemple, pour chaque ménage propriétaire de sa résidence principale, calculer un loyer fictif par des modèles économétriques. On sait de même valoriser l’autoconsommation. Mais il est parfois impossible de se rapprocher du concept de la CN : par exemple, l’information collectée auprès d’un ménage ne permet pas d’identifier à coup sûr le

montant de l'aide au logement. Les dépenses de santé soulèvent des difficultés analogues, le ménage répondant n'étant souvent pas capable d'indiquer le montant réellement dépensé, après prise en charge des assurances-maladie obligatoires et complémentaires.

La seconde différence majeure porte sur le champ : par construction, l'enquête BdF ne collecte que les dépenses des personnes résidant en France en ménage ordinaire (c'est-à-dire hors collectivité). Elle prend donc en compte les dépenses réalisées lors de séjours touristiques à l'étranger mais pas celles des touristes étrangers en France. La CN, à l'inverse, ne distingue pas les ménages ordinaires des collectivités, ignore les dépenses des touristes français à l'étranger mais inclut celles des touristes étrangers en France.

Malgré tout, dans l'ensemble, au niveau des grands postes de consommation, les deux approches observent des poids comparables et les mêmes évolutions de moyen et long terme.

La classification des fonctions de consommation (COICOP)

La classification des fonctions de consommation des ménages (Classification of Individual Consumption by Purpose - COICOP) est une des nomenclatures « fonctionnelles » du système de comptabilité nationale (SCN). Cette nomenclature fonctionnelle rassemble traditionnellement dans un même poste, les biens et les services nécessaires pour satisfaire un même besoin (se nourrir, s'habiller, se loger...).

Elle sert à classer les transactions effectuées entre les producteurs et le secteur institutionnel des ménages. Elle est dite fonctionnelle parce qu'elle identifie les objets ou les objectifs pour lesquels s'effectuent ces transactions. Nomenclature validée internationalement, c'est aussi, à quelques exceptions près, la nomenclature utilisée dans l'enquête Budget de famille de l'Insee. Pour plus de précisions concernant l'enquête Budget de famille, voir : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-enq-bdf-2006.htm>